

Europcar poursuit ses actions en faveur du développement durable et obtient la certification ISO 14001 pour ses activités en Belgique

Europcar, leader européen de la location de voitures, vient d'obtenir la certification ISO 14001 par Bureau Veritas pour sa démarche et les processus mis en œuvre en faveur du développement durable.

Les principales actions menées par Europcar en matière de responsabilité sociale et environnementale sont formalisées dans sa Charte pour l'Environnement, certifiée par Bureau Veritas depuis 2008. Très engagé dans cette politique « verte », Didier Fenix, Directeur Général d'Europcar Belgique, se réjouit de l'obtention de ce certificat ISO 14001. *« C'est la consécration de nombreuses initiatives collectives et de l'engagement qui fédère depuis plusieurs années tous nos collaborateurs. Nous sommes fiers en tant que leader d'être des précurseurs en matière d'actions éco-citoyennes et les premiers de notre secteur à être certifiés ISO 14001 »* - souligne-t-il.

La [démarche écologique](#) d'Europcar Belgique s'articule autour d'engagements forts dans quatre domaines principaux : le développement d'une flotte toujours plus « verte », une maintenance de la flotte plus « propre » et écologique, des initiatives de sensibilisation à une plus grande conscience environnementale à destination de ses collaborateurs et de ses clients.

Lors de son audit, Bureau Veritas a notamment constaté les initiatives prises par Europcar Belgique pour concrétiser ses engagements :

- ◆ une flotte toujours plus « verte » : Europcar Belgique a mis en place une politique d'achats basée sur les émissions de CO², l'âge, les normes Euro IV et V des véhicules. Des voitures hybrides comme la Toyota Prius ont été introduites dans la flotte dès 2010 et le véhicule électrique « Ion » de Peugeot devrait être proposé dès le mois de juin 2011. Une première borne électrique sera installée au même moment à l'agence de l'aéroport.
- ◆ la maintenance de la flotte : Europcar Belgique a démarré un programme de recyclage des déchets, des fluides ainsi que des eaux usées et prévoit l'installation d'un système de récupération de l'eau de pluie.
- ◆ la sensibilisation des collaborateurs : Europcar Belgique a nommé en interne 3 auditeurs certifiés par Bureau Veritas et a lancé le « Green Employee Award » qui récompensera chaque trimestre l'employé qui s'est distingué au niveau de ses démarches environnementales. Le prochain prix sera remis en avril 2011.
- ◆ la sensibilisation des clients : Europcar Belgique fait preuve d'une totale transparence en matière d'émissions de CO² de ses véhicules et encourage ses clients à compenser les émissions de leur location via le programme « Climate Care ». Sur son site, Europcar propose [10-conseils-pour-une-conduite-plus-respectueuse-de-l-environnement](#). L'année 2011 sera quant à elle marquée par la promotion d'une offre de « car sharing » initiée par les collaborateurs et la mise en avant de la flotte de véhicules hybrides et électriques. Europcar met également en place des partenariats avec des acteurs de la vie économique engagés comme Thalys.

Depuis près de 15 ans, le Groupe Europcar dans son ensemble a pris de sérieux engagements et mis en place de nombreuses initiatives en faveur du développement durable dans tous les pays où il est actif.

La société s'est positionnée comme précurseur en la matière en proposant des véhicules les plus 'verts' possibles et en mettant en place une Charte pour l'Environnement. Certifiée par Bureau Veritas, il s'agit d'un ensemble d'objectifs formalisant les engagements du groupe en vue de l'obtention de la certification ISO 14001.

Europcar agit en faveur de l'environnement depuis près de 15 ans

- 1997 : Mise en location à Paris des 1^{ères} voitures fonctionnant au LPG.
2000 : 1^{ère} société en Europe à proposer à la location les véhicules hybrides et électriques.
Ouverture d'une « station environnementale » à Paris.
2005 : Signature du pacte mondial des Nations unies.
2007 : Elaboration de la Charte pour l'Environnement, certifiée en 2008 par Bureau Veritas.
2008 : 1^{ère} société à remporter le World Travel Award pour l'entreprise la plus verte du secteur des transports (« *World's Leading Green Transport Solution Company* »).
2009 : Signature d'un partenariat zéro émission avec Nissan pour la mise sur le marché de véhicules électriques dès 2010.
2010 : Signature d'un partenariat zéro émission avec Renault pour une mobilité zéro émission dès 2011.
Valorisation des véhicules éco-citoyens sur les sites europcar.com et europcar.be.

A propos de la norme ISO 14001 :

La norme ISO 14001 constitue le référentiel pour la certification en matière de management environnemental. Elle implique :

- de maîtriser l'impact environnemental de ses activités, produits ou services
- d'améliorer en permanence sa performance environnementale
- de définir des objectifs et cibles environnementaux, et démontrer qu'ils ont été atteints

Pour plus d'informations : <http://www.iso.org>

A propos d'Europcar

Europcar est le n°1 européen des services de location de véhicules, donnant à ses clients accès au 1^{er} réseau mondial de location.

Grâce à ses franchisés et ses partenaires, Europcar est présent dans plus de 150 pays, et a réalisé au travers de son portefeuille de marques près de 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2009, dont 1,85 milliard d'euros de chiffre d'affaires consolidé.

Forte de ses 6500 collaborateurs engagés dans la satisfaction de ses clients, et d'une flotte moyenne de près de 200 000 véhicules, Europcar est aussi une société soucieuse de sa responsabilité sociétale, et a encore cette année remporté le World Travel Award récompensant l'entreprise la plus verte du secteur des transports « *World's Leading Green Transport Solution Company* ».

Europcar est détenue par la société d'investissement Eurazeo.

Pour plus d'informations : www.europcar.com/corporate, www.europcar.be

Contact presse : Origami PR Consultant, Laure Simon, tél. 02/539 07 09, laure@origami.be